

ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité

Réunion du 8 décembre 2009 à Vannes

Compte-rendu

Présents

Conseil régional de Bretagne : Christian Guyonvarc'h, Vice-Président, Sylvie Couratin, Pierre-Yves Lechat, Violaine Guinet

CESR : Anne Saglio, Vice-Présidente

Conseil général des Côtes d'Armor : Jean Le Floc'h, Conseiller général, Erwan Lethuillier

Conseil général d'Ille et Vilaine : Thomas Lagathu

Conseil général du Morbihan : Claire Hallegouet, Emilie Taloudec,

CASI Bretagne : Sonia Scolan

ARIC : Valérie Autisser, Directrice

Comité départemental Olympique et sportif du Morbihan : Jean-François Méaude

Club Unesco : Ardiouma Sirima

Excusés

Conseil régional de Bretagne : Alain Yvergniaux, Président de Commission

CESR : Jean-Edmond Coatrieux

Conseil général des Côtes d'Armor : Loïc Raoult, Vice-Président

Conseil général d'Ille et Vilaine : Sylvain Segal

Conseil général du Finistère : Madame Blondin, Conseillère générale, Anna Calvez

Hôpital de Lamballe : Dominique Colas, Directeur

Agrocampus Rennes : Joëlle Chancerel

Société Lobodis : Franck Delalande

DRAAF : Karen Adji

Liste des documents transmis avec le compte-rendu :

- Lettre de cadrage sur les suites du projet BPAVA (avec des précisions sur les méthodes à mettre en œuvre)
- Tableau des aides des collectivités bretonnes (version de septembre 2008)
- Powerpoint de présentation du projet d'éducation au développement, commentaires associés et note succincte du projet

1. Bilan des Assises et de la journée du 26 octobre consacrée aux cultures vivrières en Afrique de l'Ouest

Environ 330 personnes ont participé aux Assises de Brest, représentant près de 220 structures. Suite aux Assises, différentes remarques sont remontées à la Région : globalement, les retours ont été positifs sur l'organisation et le déroulement général de la manifestation. Il a été notamment apprécié que de nombreux intervenants du Sud soient présents dans la salle et aient pu intervenir à de nombreuses reprises. La présence d'intervenants d'envergure nationale pendant les tables rondes a également été relevée. Les échos sur les animations (concert et comédiens) ont été très positifs.

Les ateliers, par contre, ont été perçus comme les temps les moins réussis des Assises, avec des thèmes trop larges, des interventions pas suffisamment cadrées et trop d'intervenants. Certains intervenants auraient préféré répondre à des questions plutôt que de faire un exposé. Une autre forme d'organisation des ateliers a été proposée pour une prochaine édition, autour d'1 animateur et de 2 intervenants, avec en plus 2 à 3 personnes ressources dans la salle pour lancer le débat.

Les membres d'ABCIS présents ont soulevé la difficulté causée par la concentration d'événements à Brest. La 4^{ème} édition, en 2011, devrait à priori avoir lieu en Ille et Vilaine. Par ailleurs, la proposition de visioconférence paraît peu pertinente dans le cadre d'une table-ronde ou d'un atelier car elle limite les échanges ; par contre, il pourrait être intéressant de filmer les conférences pour les mettre ensuite en ligne sur le site d'ABCIS.

La rencontre du 26 octobre est venue clôturer la recherche-action menée par Sylvain Aubert sur la contribution de la Bretagne à la revalorisation des agricultures vivrières en Afrique de l'Ouest. Cette démarche a vocation à se poursuivre. Une lettre de cadrage présentant les suites envisagées est jointe à ce compte-rendu. La mise en place de différents outils est proposée, notamment :

- **Un répertoire** de structures/personnes ressources, au Nord comme au Sud, en fonction de leurs **compétences**
- **L'identification de projet(s) cible(s)** : l'objectif sera de présenter un ou plusieurs projets portés par des partenaires du Sud et ayant vocation à favoriser l'organisation et la structuration du monde agricole. Il faudra que les projets en question intéressent plusieurs acteurs bretons et qu'une mutualisation soit possible entre les régions du Sud concernées.

Un comité scientifique, suite du comité de pilotage de la démarche et auquel peuvent s'associer les membres d'ABCIS qui le souhaitent, aura pour mission de capitaliser les expériences, d'affiner le cadre de référence commun et d'étudier les projets remontant des partenaires du Sud.

Ce cadre de travail commun, outils et comité scientifique, pourra être hébergé sur le site Internet d'ABCIS, sous la forme d'un Intranet. Cet espace privé, accessible avec un mot de passe et un login, comprendra différents outils fonctionnels (forum, calendrier commun, messagerie instantanée...) et permettra aux membres du comité scientifique d'échanger, de déposer des documents, d'informer des avancées...

L'implication des acteurs économiques bretons, en adéquation avec leurs compétences, reste un sujet à creuser. De même, une réflexion sera à mener sur le positionnement des membres du comité de pilotage, et notamment des collectivités par rapport aux opportunités de financement nationales, européennes et internationales en lien avec cette thématique des cultures vivrières.

2. Bilan de la semaine de la solidarité internationale

Il a été constaté une forte mobilisation en terme d'animations, mais aussi en terme de coordination des animations (notamment dans le Morbihan et à Rennes). La revue de presse réalisée (disponible sur demande auprès du Conseil régional) recense plus d'une centaine d'articles. De nouveaux types de manifestations ont été identifiés cette année, notamment autour du milieu artistique. En terme de public touché, les retours ont été très positifs en Bretagne alors que les échos au niveau national sont beaucoup plus mitigés.

Les médias nationaux et régionaux habituellement partenaires se sont par contre moins investis cette année : Radio France n'était pas partenaire cette année, France3 et Ouest France n'ont finalement pas réalisé les reportages initialement prévus dans les pays du Sud.

La campagne d'affichage bretonne coordonnée par la CASI a mobilisé le Conseil régional, le Conseil général des Côtes d'Armor, le Conseil général du Finistère, les villes de Vannes, Pont l'Abbé et Brest. La CASI a également coordonné une campagne d'impression et de diffusion d'affiches.

Davantage d'éléments de bilan sur cette semaine pourront être communiqués lors de la plénière d'ABCIS de février. Ils permettront de déterminer s'il est pertinent de reconduire la campagne d'affichage. Si tel était le cas, il faudrait que le collectif ait un discours plus clair sur les conditions de la présence des logos sur l'affiche. Par ailleurs, afin de mieux évaluer l'impact d'une prochaine campagne, il faudrait songer aux outils d'évaluation à mettre en place.

3. Analyse des questionnaires relatifs à l'évolution d'ABCIS

Le tableau remis à tous les membres d'ABCIS en amont de la réunion rassemble l'ensemble des remarques qui ont été formulées à l'occasion du questionnaire. Les principales suggestions sont les suivantes :

- Proposition de l'organisation de temps de rencontre spécifiques aux collectivités, notamment pour échanger sur leurs dispositifs d'accompagnement à l'attention des

porteurs de projet. Dans un premier temps, il est proposé de mettre à jour le tableau synthétisant ces dispositifs qui date de septembre 2008. Cette version est également jointe au compte-rendu.

- Davantage d'échanges sur le fond seraient souhaités au sein d'ABCIS : l'audition régulière de personnes qualifiées et l'organisation d'un séminaire de réflexion sont proposées.
- Au sujet de la formation, la nécessité de recenser les besoins et d'établir un plan de formation est soulevée. Il faudrait commencer par faire un état des lieux des formations en région.
- L'accompagnement des plates-formes géographiques et thématiques semblerait un rôle légitime pour ABCIS (dimension régionale et multi-acteurs de ces plates-formes). Une présentation des groupes Mali et Burkina Faso aura lieu lors de la prochaine plénière.
- La réalisation d'un dépliant présentant le site d'ABCIS (les informations qu'on peut y trouver, ses fonctionnalités, son mode d'emploi...) est souhaitée.
- L'idée de mobiliser les acteurs autour d'un projet de concours régional sur la restitution des projets est également retenue. Ce thème fera l'objet de travaux à l'occasion du prochain comité technique du site Internet d'ABCIS.

Il est également souhaité au cours de cet échange qu'un temps de réflexion ait lieu lors d'une prochaine plénière d'ABCIS sur les opportunités des appels à projets nationaux et européens.

4. Présentation du projet d'éducation au développement déposé par la Région et retenu par la Commission européenne

Le projet en question a fait l'objet d'une présentation powerpoint jointe à ce compte rendu avec les commentaires associés et la note succincte du projet. Il a été proposé que ce projet soit mis en œuvre au sein d'ABCIS et que son comité de pilotage soit une émanation d'ABCIS, enrichi de représentants des différentes sensibilités de l'éducation au développement (éducation à l'environnement, éducation populaire, éducation à l'économie sociale et solidaire...). Chaque membre d'ABCIS est donc invité à faire remonter son souhait ou non de participer à ce comité de pilotage, dans la mesure du possible avant le 15 janvier. Chacun peut également proposer des noms de structures / personnes ressources qu'il serait particulièrement pertinent d'associer au comité de pilotage. Le monde du sport, représenté à l'occasion de cette réunion par le comité départemental olympique et sportif du Morbihan, a fait savoir qu'il était intéressé pour apporter son concours à ce projet.

5. Questions diverses

- Les 50 ans de l'indépendance de Madagascar en 2010 : quel rôle pour ABCIS ?
2010 sera l'année du cinquantenaire de l'indépendance de nombreux pays ; ce sera également l'année de l'Afrique en France. Le milieu associatif pourrait organiser une série de débats à ce sujet, et y inviter les collectivités. Pour la CDAB (collectif de la diaspora africaine de Bretagne), il sera très important de prendre part à ces temps de débat et de marquer ce cinquantenaire des indépendances.

La prochaine réunion se déroulera le mardi 23 février 2010, à 14h00, au Conseil régional de Bretagne (site de Patton – Rennes). Cette réunion sera précédée d'un repas, à 12h30, à l'invitation du Conseil régional de Bretagne.